



# Vers un tourisme durable et maîtrisé en Provence Verte

---

Communauté d'Agglomération Provence Verte

Schéma de développement touristique communautaire 2021-2027

# Vers un tourisme durable et maîtrisé en Provence Verte

## partie 3 : plan d'actions

Communauté d'Agglomération Provence Verte  
Schéma de développement touristique communautaire 2021-2027

---

Version 1 validée par la délibération n° 2021-306 du Conseil Communautaire  
du 27 septembre 2021

---





# Les 3 étapes du schéma



État des lieux



Prospectives  
et enjeux



Plan  
d'actions







# PLAN D' ACTIONS



# Cadre général du plan d'actions

L'Agglomération a pour objectif de développer et de mettre en œuvre une stratégie concertée qui vise à mettre en synergie les attraits, les atouts et les politiques touristiques de chaque commune en tenant comptes des points faibles de notre territoire.

Cette politique concertée a pour but :

- de synthétiser l'offre du territoire, la coordonner, la structurer, l'étoffer si nécessaire, de façon à la rendre lisible, visible
- de conforter une image de destination, une identité du territoire qui corresponde à l'orientation touristique choisie par les élus
- de rendre lisible cette offre au sein du territoire de la Provence Verte mais également, par le biais de son Office de tourisme, nationalement et internationalement

L'objectif de la mise en œuvre de ce schéma par l'agglomération est de **développer une stratégie globale pour un tourisme durable**. C'est-à-dire d'augmenter les retombées économiques issues de la fréquentation touristique tout en préservant la qualité de vie des administrés et l'environnement.

Il conviendra donc de rechercher le point d'équilibre entre développement économique touristique, acceptabilité par la population locale de la fréquentation touristique et préservation de l'environnement.

Il ne s'agit donc pas d'augmenter la fréquentation touristique en été. Elle atteint déjà à cette période de l'année un seuil de saturation qu'il nous faut déjà concrètement gérer.

Il s'agira plutôt :

- de développer la fréquentation touristique sur le reste de l'année
- d'accroître les retombées du tourisme dans l'économie locale

# Les enjeux

- Développer l'attractivité du territoire hors saison estivale pour aller vers un lissage sur l'année de l'activité touristique.
- Développer la durée du séjour car l'hébergement est le cœur de l'économie touristique. Augmenter le nombre de nuitées d'un séjour engendre des retombées économiques plus importantes par une augmentation des dépenses d'hébergement, d'alimentation, de loisirs, de services ...
- Inciter les touristes à consommer plus localement en développant des productions, en proposant des produits et des services à valeur ajoutée correspondant aux attentes des touristes et respectant l'environnement.

# Un schéma à durée de vie réduite

Le schéma est proposé sur la période de la mandature, avec un an de décalage, soit 2021 – 2027.

Pourquoi ce choix ?

- Ne proposer que des actions réalistes et réalisables
- Se donner un planning précis
- Ne pas se disperser sur des actions trop incertaines à long terme
- Se donner une vision budgétaire concrète



# Les partenaires « projet »

La communauté d'agglomération n'a pas vocation à porter seule l'ensemble des actions du schéma. Elle entend s'appuyer sur ses partenaires pour mener à bien l'ensemble du programme au travers d'un plan d'actions partagé.

- L'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte et Verdon
- Le Pays d'Art et d'Histoire, porté par le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon
- Le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume
- Les Chambres Consulaires
- Les communes membres
- D'autres services de l'agglomération :
  - Agriculture
  - Environnement
  - Culture
  - Mobilité
  - Sports
  - Urbanisme

# Le financement du schéma

L'Agglomération n'a pas vocation à financer totalement le schéma et ses actions.

Selon les projets, les actions, leur dimension intercommunale, le porteur, les possibilités de participation financière diffèrent.

Ce que peut porter et financer l'agglomération :

- Des projets structurants, à réelle vocation intercommunale
- Des projets bénéficiant de financements spécifiques et fléchés

Le fond de concours permet à l'agglomération d'accompagner financièrement les communes sur la réalisation de leurs projets.

La recherche d'autres financements concourra à la réalisation des actions : LEADER, autres fonds européens, différents politiques contractuelles de l'agglomération, partenariats public privé, ... Une veille est mise en place par le service tourisme.

# Les 3 axes du plan d'actions

1

## Une autre Provence !

Affirmer la spécificité du territoire en valorisant une image provençale moderne et durable

2

## Accueillir toute l'année !

Encourager et développer le séjour touristique durable en toute saison

3

## Bienvenue chez nous !

Améliorer l'hospitalité touristique et l'expérience clients



1

# Une autre Provence !

Affirmer la spécificité du territoire en valorisant une image provençale moderne et durable



# 1

## Une autre Provence !

Affirmer la spécificité du territoire en valorisant une image provençale moderne et durable

La Provence Verte est un territoire du Var et de Provence bien spécifique. Elle a en effet su conserver ces éléments qui la rendent si attractive : un environnement préservé, un patrimoine et une vie culturelle riche, des savoir-faire emblématiques. C'est un territoire avec une image forte de nature, intimiste, loin de la foule.

Les sites naturels sont un atout majeur du territoire. Mais la récente pression qu'ils subissent fait qu'il faut évoluer. Les pics de fréquentation saisonniers se multiplient et sont désormais un problème prioritaire qui risquerait à terme de nuire à l'ensemble de l'activité.

Une meilleure gestion des flux, notamment touristiques en été, permettra de réduire cette pression. Pour cela, il faut proposer une offre plus étoffée en conservant une approche durable du tourisme en Provence Verte. Il ne s'agit donc pas d'accueillir plus mais d'accueillir mieux dans un souci permanent de protection de notre environnement et de bonne cohabitation avec la population.

Cette image provençale alliera donc préservation, tradition et modernité.



# 1

## se décline en 3 actions :

- Action 1.1 : Accéder durablement à la baignade

*Les espaces naturels et les paysages sont l'écrin du territoire mais aussi un de ses principaux attraits. Il faut donc concilier protection et accès.*

- Action 1.2 : Proposer des parcours culturels de découverte

*La culture provençale est un centre d'intérêt fort qui n'est pas incompatible avec la modernité. Il convient donc d'en faciliter l'accès et l'appropriation.*

- Action 1.3 : Promouvoir le terroir et les savoir-faire

*La cuisine et l'artisanat restent des éléments moteurs de l'économie touristique.*

1. Avec les productions locales et le vin
2. Avec la valorisation du pois chiche
3. Avec l'artisanat d'art

## Action 1.1 : Accéder durablement à la baignade

**Porteur de l'action :** Agglomération Provence Verte, services environnement et tourisme

**Objectifs de l'action :**

Trouver des alternatives aux pics de fréquentation des lieux de baignade en proposant une offre complémentaire, organisée et sécurisée.

**Description de l'action :**

1. Étudier la faisabilité d'aménager des sites existants ou de créer des sites dédiés
2. Etudier en priorité les ressources en eau permettant de localiser les possibilités d'aménagements
3. Proposer une approche globale à l'échelle de l'agglomération
4. Rechercher les différents types d'aménagements possibles
5. Recenser les sites potentiels et proposer une analyse juridique des possibilités
6. Soutenir l'initiative privée

**Indicateurs d'évaluation :**

- Nombre de sites étudiés :
- Nombre de sites de baignade ouverts :

**Partenaires « projet » :**

- Communes concernées
- Syndicats de rivière concernés
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

**Caractère économique face aux enjeux :**

|                                                |                             |
|------------------------------------------------|-----------------------------|
| Développer l'attractivité hors saison estivale | <del>OUI</del> - <b>NON</b> |
| Développer la durée du séjour                  | <b>OUI</b> - <del>NON</del> |
| Inciter au consommateur local                  | <b>OUI</b> - <del>NON</del> |

**Caractère durable de l'action :**

- Pallier aux pics de fréquentation
- Prendre en compte les problématiques de ressources en eau

**Postes budgétaires à prévoir :**

- Etude d'opportunité environnementale et touristique pour la création de sites de baignade
- Déplacements, rencontres
- Aide pour les projets communaux d'aménagement (fond de concours)
- Création d'un plan d'eau de baignade naturelle (*enveloppe éventuelle à prévoir ultérieurement*)

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2021 – 2027

**Niveau de priorité :** faible – moyen - **élevé**



## Action 1.2 : Proposer des parcours culturels de découverte

**Porteur de l'action :** Agglomération Provence Verte, service tourisme

### Objectifs de l'action :

Favoriser la découverte du territoire par une approche culturelle moderne, adaptée aux publics touristiques.

### Description de l'action :

1. Intégrer la collection « Archistoire », application mobile de découverte de l'architecture et du patrimoine du CAUE du Var
2. Développer des rallyes découverte des villages pour les familles
3. Contribuer au développement du réseau « CIAP » (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine)
4. Regrouper une offre de sites culturels à visiter autour d'un pass (musées et centre d'art de l'agglomération, sites privés, ...)
5. Créer une identité et une communication dédiées à ce réseau et proposer une signalétique spécifique

### Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de circuits « Archistoire » en ligne \_ / 5
- Nombre de sites intégrés au pass (+/- n-1) :

### Partenaires « projet » :

- Pays d'Art et d'Histoire
- Agglomération Provence Verte, service culture
- Office de Tourisme

### Caractère économique face aux enjeux :

|                                                |                      |
|------------------------------------------------|----------------------|
| Développer l'attractivité hors saison estivale | OUI - <del>NON</del> |
| Développer la durée du séjour                  | OUI - <del>NON</del> |
| Inciter au consommateur local                  | OUI - <del>NON</del> |

### Caractère durable de l'action :

- Découverte du patrimoine local
- Incitation à la découverte des villages

### Postes budgétaires à prévoir :

- Création de 5 circuits « Archistoire »
- Conception et édition des Rallyes
- Mise en place technique du pass par un prestataire avec équipement de 10 sites et coût annuel de maintenance
- Création et pose d'une signalétique dédiée (voir fiche 3.2.3)
- Communication « Archistoire » et commercialisation du pass confiés à l'OTI

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2022 – 2027

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé

## Action 1.3.1 : Promouvoir le terroir et les savoir-faire avec les productions locales et le vin

**Porteur de l'action :** Agglomération Provence Verte, services agriculture et tourisme

**Objectifs de l'action :**

Conforter l'image de la Provence Verte, destination d'arrière pays provençal et d'œnotourisme, en renforçant la visibilité de l'offre et l'accueil.

**Description de l'action :**

1. Soutenir l'entretien et le développement de la Route régionale des Vins de Provence
2. Participer à l'accueil œnotouristique en accompagnant la Maison des Vins Coteaux Varois à développer la médiation avec le public touristique
3. Soutenir le développement des productions locales emblématiques comme éléments de promotion du territoire
4. Encourager l'accueil touristique chez les producteurs
5. Réfléchir au concept local de maison des produits du terroir

**Indicateurs d'évaluation :**

- Nombre de produits emblématiques identifiés :
- Nombre de producteurs accueillant du public :

**Partenaires « projet » :**

- Chambre d'Agriculture
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Conseil Départemental du Var
- Office de tourisme (Vignobles et Découvertes)
- Syndicat des Vins Coteaux Varois
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

**Caractère économique face aux enjeux :**

|                                                |                  |
|------------------------------------------------|------------------|
| Développer l'attractivité hors saison estivale | <b>OUI - NON</b> |
| Développer la durée du séjour                  | <b>OUI - NON</b> |
| Inciter au consommateur local                  | <b>OUI - NON</b> |

**Caractère durable de l'action :**

- Promouvoir les filières locales de production
- Encourager les circuits courts

**Postes budgétaires à prévoir :**

- Prestation de services « tourisme de terroir » (fiches 1.3.1 et 1.3.2) en mission sur 3 ans (2022-2024)
- Déplacements, rencontres, réceptions

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2022 – 2027

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé

## Action 1.3.2 : Promouvoir le terroir et les savoir-faire avec la valorisation du pois chiche

**Porteur de l'action :** Agglomération Provence Verte, services agriculture et tourisme

### Objectifs de l'action :

Donner une identité culinaire au territoire en favorisant une filière de produits autour du pois chiche. Ce sera le moteur de la promotion des produits du terroir emblématiques de la Provence Verte.

### Description de l'action :

1. Identifier les déclinaisons culinaires autour du pois chiche
2. Définir une recette support, la déposer, y accoler une « signature »
3. Partager avec les restaurateurs
4. Développer une filière de conserverie
5. Développer les filières de production agricole
6. Créer une communication dédiée
7. En faire un outil de promotion du territoire

### Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de restaurateurs mobilisés :
- Nombre de producteurs mobilisés :

### Partenaires « projet » :

- Chambre d'Agriculture
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Chambre de Commerce
- Lycée Agricole Provence Verte

### Caractère économique face aux enjeux :

Développer l'attractivité hors saison estivale

OUI - ~~NON~~

Développer la durée du séjour

OUI - ~~NON~~

Inciter au consommateur local

OUI - ~~NON~~

### Caractère durable de l'action :

- Développer des filières locales de production et de transformation
- Encourager les circuits courts
- Structurer une filière économique locale globale

### Postes budgétaires à prévoir :

- Lancement, création, Marque
- Communication, promotion
- Foire et salons
- Chargé de mission « tourisme de terroir » (voir fiches 1.3.1)

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2022 – 2027

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé



## Action 1.3.3 : Promouvoir le terroir et les savoir-faire avec l'artisanat d'art

**Porteur de l'action :** Chambre des Métiers et de l'Artisanat

**Objectifs de l'action :**

Proposer une offre de découvertes des artisans d'art, ambassadeurs des savoir-faire, en structurant un accueil du public touristique.

**Description de l'action :**

1. Conventionner avec la CMA autour de l'intégration des métiers d'art dans l'attractivité du territoire, la professionnalisation des artisans et leur valorisation par des événements dédiés
2. Se doter d'un développeur territorial dédié piloté par la CMA
3. Se donner comme objectif une labellisation du territoire « Ville et Métiers d'Art »

**Indicateurs d'évaluation :**

- Nombre d'artisans visités (+/- n-1) :
- Nombre d'artisans ouverts au public (+/- n-1) :

**Partenaires « projet » :**

- Office de Tourisme
- Agglomération service tourisme
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume
- Communes concernées

**Caractère économique face aux enjeux :**

Développer l'attractivité hors saison estivale

OUI - ~~NON~~

Développer la durée du séjour

OUI - ~~NON~~

Inciter au consommateur local

OUI - ~~NON~~

**Caractère durable de l'action :**

- Promouvoir les savoir-faire locaux
- Encourager les circuits courts

**Postes budgétaires à prévoir :**

- Convention avec la CMA sur 3 ans

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2022 – 2024

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé

2

## Accueillir toute l'année !

Encourager et développer le séjour touristique durable en toute saison



# 2

## Accueillir toute l'année !

Encourager et développer le séjour touristique durable en toute saison

La durée de séjour en Provence Verte est une des plus courtes du Var. L'économie touristique étant basée sur l'hébergement, il convient donc de chercher à allonger cette durée.

Pour cela, trois leviers peuvent être activés avec une recherche permanente de développement durable :

- Diversifier l'offre d'hébergement pour s'adresser à de nouvelles clientèles et toucher de nouveaux marchés en développement.
- Structurer une nouvelle offre d'activités autour de la pleine nature en privilégiant l'itinérance et les services à y associer.
- Soutenir un événementiel hors saison, de qualité, tourné vers les spécificités du territoire et le dynamisme des communes et qui générera des retombées économiques en dehors de l'été.

# 2

## se décline en 3 actions :

- Action 2.1 : Proposer une nouvelle offre d'hébergement  
*Une nouvelle offre d'hébergement doit permettre au territoire de diversifier sa capacité d'accueil et de s'ouvrir à de nouvelles clientèles.*
  1. En accueillant les camping-cars
  2. Pour les groupes
  3. Avec l'évolution de l'hôtellerie et de l'hôtellerie de plein air
- Action 2.2 : Favoriser les activités de plein air  
*L'activité est un moteur d'attractivité capable par sa diversité de générer du séjour.*
  1. Avec l'itinérance
  2. Avec de nouvelles offres
- Action 2.3 : Proposer des grands événements hors saison  
*C'est l'outil de promotion majeur pour le hors été s'il est de qualité, thématique et organisé.*



## Action 2.1.1 : Proposer une nouvelle offre d'hébergement en accueillant les camping-cars

**Porteur de l'action :** Agglomération Provence Verte, service tourisme

### Objectifs de l'action :

Favoriser l'accueil des camping caristes sur le territoire en structurant une offre, qualitative, favorisant la consommation locale, le tout dans une logique d'organisation intercommunale.

### Description de l'action :

1. Elaborer un schéma intercommunal d'accueil identifiant les zones stratégiques d'implantation entre zones de services et zones de stationnement
2. Mettre en place des zones de services en mutualisant avec des équipements de l'agglomération
3. Réaliser avec le CAUE une charte d'aménagement des aires d'accueil communales
4. Etudier des implantations de zones d'accueil de petite capacité dans les communes et une zone de plus forte capacité pour gérer le passage

### Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de bornes de service installées :
- Nombre d'aires d'accueil créées (+/- n-1) :

### Partenaires « projet » :

- Communes concernées
- Chambre de Commerce et d'Industrie

### Caractère économique face aux enjeux :

|                                                |                      |
|------------------------------------------------|----------------------|
| Développer l'attractivité hors saison estivale | OUI - <del>NON</del> |
| Développer la durée du séjour                  | OUI - <del>NON</del> |
| Inciter au consommer local                     | OUI - <del>NON</del> |

### Caractère durable de l'action :

- Eviter les vidanges sauvages
- Développer la consommation locale

### Postes budgétaires à prévoir :

- Acquisition et pose de 15 bornes de services
- Charte d'aménagement avec le CAUE
- Aides aux communes pour la création des aires d'accueil suivant la charte CAUE (fond de concours)

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2022 – 2027

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé

## Action 2.1.2 : Proposer une nouvelle offre d'hébergement pour les groupes

**Porteur de l'action :** Agglomération Provence Verte, service tourisme

**Objectifs de l'action :**

Faciliter l'accueil des groupes en organisant une offre d'hébergement tout public et à tarif modéré, facilitant le séjour ou le passage.

**Description de l'action :**

1. Identifier précisément les manques du territoire
2. Recenser les potentialités existantes en hors saison estivale dans des structures d'hébergements privés
3. Évaluer les besoins de compléments par la création d'une nouvelle offre
4. Rechercher les financements possibles
5. Rechercher des investisseurs potentiels

**Indicateurs d'évaluation :**

- Nombre de réponses à l'appel à projets :
- Nombre de projets accompagnés :

**Partenaires « projet » :**

- Communes intéressées
- Structures d'hébergements existantes
- Chambre de Commerce

**Caractère économique face aux enjeux :**

|                                                |                      |
|------------------------------------------------|----------------------|
| Développer l'attractivité hors saison estivale | OUI - <del>NON</del> |
| Développer la durée du séjour                  | OUI - <del>NON</del> |
| Inciter au consommer local                     | OUI - <del>NON</del> |

**Caractère durable de l'action :**

- Favoriser l'économie et la consommation locale
- Favoriser le séjour sur place avec moins de déplacements

**Postes budgétaires à prévoir :**

- Etudes accompagnées dans le cadre du comptoir du développement touristique (voir fiche 3.1)
- Fond de concours pour les projets communaux

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2023 – 2024

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé

## Action 2.1.3 : Proposer une nouvelle offre d'hébergement avec l'évolution de l'hôtellerie et de l'hôtellerie de plein air

**Porteur de l'action :** Agglomération Provence Verte, service tourisme

### Objectifs de l'action :

Analyser l'offre existante pour identifier les besoins de nouveautés, de mises à niveau pour répondre aux nouvelles exigences du marché.

### Description de l'action :

1. Recenser et analyser l'offre existante
2. Mener une prospective sur l'évolution de ces marchés
3. Evaluer les besoins en mise à niveau ou créations
4. Inventorier les espaces d'accueil potentiels
5. Rechercher et accompagner des porteurs de projets
6. Démarcher de potentiels investisseurs

### Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de contacts établis par an (+/- n-1) :
- Nombre de nouvelles structures installées :

### Partenaires « projet » :

- Chambre de Commerce et d'Industrie

### Caractère économique face aux enjeux :

|                                                |                      |
|------------------------------------------------|----------------------|
| Développer l'attractivité hors saison estivale | OUI - <del>NON</del> |
| Développer la durée du séjour                  | OUI - <del>NON</del> |
| Inciter au consommateur local                  | OUI - <del>NON</del> |

### Caractère durable de l'action :

- Encourager de nouvelles pratiques plus respectueuses des nouvelles normes environnementales
- Favoriser l'économie locale

### Postes budgétaires à prévoir :

- Déplacements, rencontres, réceptions

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2022 – 2027

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé

## Action 2.2.1 : Favoriser la découverte par les activités de plein air avec l'itinérance

**Porteur de l'action :** Office de Tourisme

### Objectifs de l'action :

Autour d'une offre de circuits vélo et pédestres conçue par les acteurs locaux (communes, clubs, OTI, PNR), structurer une offre de services connexes favorisant la consommation touristique dans les hébergements et les commerces locaux.

### Description de l'action :

1. Concevoir un schéma local de mobilité vélo pour le déploiement du label « Accueil vélo »
2. Installer d'après le schéma des consignes à vélos sécurisées pour faciliter un arrêt dans les villages
3. Proposer une signalétique de sécurité sur les passages routiers délicats
4. Créer le long des GRP un jalonnement composé de bornes de repérage et de panneaux de découverte
5. Lancer une réflexion sur l'itinérance à cheval

### Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de consignes vélo installées : \_\_\_ / 15
- Nombre de panneaux de signalétique posés :

### Partenaires « projet » :

- Agglomération Provence Verte, service tourisme
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume
- Communes concernées
- Conseil Départemental du Var

### Caractère économique face aux enjeux :

|                                                |                      |
|------------------------------------------------|----------------------|
| Développer l'attractivité hors saison estivale | OUI - <del>NON</del> |
| Développer la durée du séjour                  | OUI - <del>NON</del> |
| Inciter au consommer local                     | OUI - <del>NON</del> |

### Caractère durable de l'action :

- Découvrir le territoire par le vélo et la randonnée
- Favoriser la consommation locale

### Postes budgétaires à prévoir :

- Acquisition et pose de 15 consignes à vélo sécurisées
- Acquisition et pose de signalétique (voir fiche 3.2.3)

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2022 – 2026

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé



## Action 2.2.2 : Favoriser la découverte par les activités de plein air avec de nouvelles offres

**Porteur de l'action :** Agglomération Provence Verte, service tourisme

**Objectifs de l'action :**

Etudier la possibilité de proposer une nouvelle offre autour d'activités encore peu exploitées mais demandées et porteuses d'attractivité.

**Description de l'action :**

1. Etudier le devenir du vélorail entre Pourcieux et Saint-Maximin en stabilisant la situation juridique de la voie et la gestion de l'entretien des ouvrages d'art
2. Intégrer le réseau national de développement et de promotion, l'association ACIR, pour structurer une offre culturelle et patrimoniale autour du chemin de Saint-Jacques
3. Créer un réseau de chemins de promenades familiales sécurisés en s'appuyant sur les anciennes routes qui relient les communes
4. Etudier le devenir de la voie ferrée dans une optique de valorisation touristique
5. Etudier l'installation de nouvelles activités de plein air

**Indicateurs d'évaluation :**

- Nombre de chemins sécurisés créés :
- Nombre de nouvelles activités installées ou confortées :

**Partenaires « projet » :**

- Office de Tourisme
- Pays d'Art et d'Histoire
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume
- Communes concernées

**Caractère économique face aux enjeux :**

|                                                |                      |
|------------------------------------------------|----------------------|
| Développer l'attractivité hors saison estivale | OUI - <del>NON</del> |
| Développer la durée du séjour                  | OUI - <del>NON</del> |
| Inciter au consommateur local                  | OUI - <del>NON</del> |

**Caractère durable de l'action :**

- Découvrir le territoire par la mobilité douce
- Promouvoir les prestataires locaux d'activité

**Postes budgétaires à prévoir :**

- Audit sécurité vélorail
- Aménagement et information sur les chemins de promenade
- Adhésion ACIR
- Organisation d'événementiels
- Déplacements, rencontres

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2021 – 2027

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé

## Action 2.3 : Proposer des grands événements hors saison

**Porteur de l'action :** Office de Tourisme

**Objectifs de l'action :**

Une offre de grands événements, de dimension intercommunale, qualitative, à forte notoriété, génèrera du séjour. Autour de thématiques fortes, il s'agira de proposer un programme étalé sur quelques jours, hors saison estivale, et relayé en communication par tous les partenaires.

**Description de l'action :**

1. Analyser l'existant en terme de manifestations hors saison
2. Associer aux saisons des thématiques emblématiques : en automne autour des produits du terroir, en hiver autour des traditions de Noël ou au printemps, autour des activités de pleine nature
3. Favoriser une montée en gamme de l'offre retenue au travers d'un cahier des charges précis
4. Concevoir une communication globale
5. Encourager la création de séjours

**Indicateurs d'évaluation :**

- Nombre de manifestations intégrées :
- Nombre de visiteurs accueillis :

**Partenaires « projet » :**

- Agglomération Provence Verte, service tourisme
- Communes concernées

**Caractère économique face aux enjeux :**

|                                                |                             |
|------------------------------------------------|-----------------------------|
| Développer l'attractivité hors saison estivale | <b>OUI - <del>NON</del></b> |
| Développer la durée du séjour                  | <b>OUI - <del>NON</del></b> |
| Inciter au consommer local                     | <b>OUI - <del>NON</del></b> |

**Caractère durable de l'action :**

- Proposer des thématiques en adéquation avec les orientations du schéma
- Promouvoir des événements « zéro déchet »
- Promouvoir les atouts du territoire

**Postes budgétaires à prévoir :**

Ne nécessite pas de budget dédié au service tourisme

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2023 – 2027

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé

# 3

## Bienvenue chez nous !

Améliorer l'hospitalité touristique et l'expérience clients



# 3

## Bienvenue chez nous !

### Améliorer l'hospitalité touristique

Plus que d'accueil, il conviendra désormais de parler d'hospitalité touristique tant il faut y voir une offre plus générale de services, qui plus est destinée à un public plus large que nos visiteurs.

L'idée centrale reste de ne pas accueillir plus mais d'accueillir mieux, notamment l'ensemble des acteurs de la filière dans un souci de diversifier notre clientèle et notre offre, durablement.

Cette hospitalité doit être au centre de nos objectifs car c'est par là que l'économie du tourisme se développera encore en Provence Verte.



# 3

## se décline en 4 actions :

- Action 3.1 : Créer le comptoir du développement touristique
- Action 3.2 : Optimiser l'accueil des touristes
  1. Avec le schéma des accueils de l'Office de tourisme
  2. En impliquant les prestataires touristiques
  3. Avec un plan de signalétique routière
- Action 3.3 : Faciliter la mobilité touristique
- Action 3.4 : Redécouvrir la Nationale 7

## Action 3.1 : Créer le comptoir du développement touristique

**Porteur de l'action :** Agglomération Provence Verte, service tourisme

**Objectifs de l'action :**

Proposer un accompagnement aux communes et aux porteurs de projets touristiques pour développer de nouvelles activités en cohérence avec le schéma.

**Description de l'action :**

1. Proposer un accueil centralisé facilitant l'implantation de nouvelles activités et prospecter pour en attirer de nouvelles
2. Recevoir les demandes et faire une première analyse par le prisme du schéma de développement touristique
3. Recenser les potentialités foncières d'accueil sur l'ensemble du territoire
4. Partager les demandes et solliciter les avis des partenaires
5. Accompagner et suivre les porteurs de projets retenus
6. Proposer une aide à la réflexion pour les communes sur leur propre projet touristique en les accompagnant techniquement à la réalisation de leurs actions.

**Indicateurs d'évaluation :**

- Nombre de projets reçus par an :
- Nombre de projets accompagnés par an (+/- n-1) :

**Partenaires « projet » :**

- Office de Tourisme
- Chambres consulaires
- Syndicat Mixte Provence Verte Verdon
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume
- Autres services de l'Agglomération
- Communes

**Caractère économique face aux enjeux :**

|                                                |                             |
|------------------------------------------------|-----------------------------|
| Développer l'attractivité hors saison estivale | <b>OUI - <del>NON</del></b> |
| Développer la durée du séjour                  | <b>OUI - <del>NON</del></b> |
| Inciter au consommateur local                  | <b>OUI - <del>NON</del></b> |

**Caractère durable de l'action :**

- Accompagner les projets compatibles avec le schéma et le tourisme durable
- Favoriser une activité économique locale

**Postes budgétaires à prévoir :**

- Déplacements, rencontres
- Etudes, aide juridique, honoraires et conseils

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2022 – 2027

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé

## Action 3.2.1 : Optimiser l'accueil des touristes avec le schéma des accueils de l'Office de tourisme

**Porteur de l'action :** Office de Tourisme

**Objectifs de l'action :**

Adapter le schéma de l'accueil touristique géré par l'Office de tourisme aux besoins du terrain et aux évolutions des points d'attractivité du territoire avec des Bureaux d'Information et un réseau de Relais d'Information.

**Description de l'action :**

1. Valider les créations ou fermetures de bureaux en lien avec les évolutions des fréquentations en instaurant des critères de maintien et de création
2. Participer à la définition d'un concept de Relais d'Information Touristique (RIT) délégué à un prestataire local (commerce, service public) avec évaluation des besoins en signalétique, matériel et animation, rédaction d'une convention de partenariat

**Indicateurs d'évaluation :**

- Nombre de RIT en fonction (+/- n-1) :
- Nombre de visiteurs reçus OTI + RIT (+/- n-1) :

**Partenaires « projet » :**

- Agglomération Provence Verte, service tourisme
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Communes concernées

**Caractère économique face aux enjeux :**

|                                                |                      |
|------------------------------------------------|----------------------|
| Développer l'attractivité hors saison estivale | OUI - <del>NON</del> |
| Développer la durée du séjour                  | OUI - <del>NON</del> |
| Inciter au consommateur local                  | OUI - <del>NON</del> |

**Caractère durable de l'action :**

- Par la présence des BIT et des RIT, favoriser un retour vers l'économie locale
- Proposer une offre d'accueil et d'information de grande proximité

**Postes budgétaires à prévoir :**

- Entretien des bureaux dépendant de l'agglomération
- Equipement et aménagement de 20 RIT
- Evolution de l'organisation des accueils

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2022 – 2027

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé

## Action 3.2.2 : Optimiser l'accueil des touristes en impliquant les prestataires touristiques

**Porteur de l'action :** Office de Tourisme

**Objectifs de l'action :**

Organiser des journées thématiques pour les prestataires autour des nouvelles orientations touristiques du territoire notamment dans les domaines du développement durable, du cyclotourisme et de l'itinérance.

**Description de l'action :**

1. Confier à l'Office de tourisme, référent pour le travail avec les socio-professionnels du tourisme, l'organisation de rencontres ou journées d'informations thématiques sur ces sujets
2. Accompagner la définition des objectifs et des contenus
3. Mobiliser les prestataires touristiques autour des nouvelles orientations voulues par le territoire

**Indicateurs d'évaluation :**

- Nombre de rencontres organisées par an :
- Nombre moyen de participants par an (+/- n-1) :

**Partenaires « projet » :**

- Agglomération Provence Verte, service tourisme
- Partenaires techniques concernés (PNR, CMA, CCI, ...)

**Caractère économique face aux enjeux :**

|                                                |                      |
|------------------------------------------------|----------------------|
| Développer l'attractivité hors saison estivale | OUI - <del>NON</del> |
| Développer la durée du séjour                  | OUI - <del>NON</del> |
| Inciter au consommateur local                  | OUI - <del>NON</del> |

**Caractère durable de l'action :**

- Associer les acteurs locaux aux choix du territoire
- Soutenir l'économie locale du tourisme

**Postes budgétaires à prévoir :**

Ne nécessite pas de budget dédié au service tourisme

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2022 – 2024

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé



## Action 3.2.3 : Optimiser l'accueil des touristes avec un plan de signalétique routière

**Porteur de l'action :** Agglomération Provence Verte, service tourisme

**Objectifs de l'action :**

Elaborer un plan de signalétique global, de l'autoroute aux sites publics à visiter, pour montrer le dynamisme et l'attractivité touristique de la Provence Verte.

**Description de l'action :**

1. Prendre attache avec les gestionnaires de ces réseaux routiers
2. Construire une vraie stratégie de communication depuis l'arrivée par l'autoroute jusqu'aux aménagements locaux à visiter
3. Proposer un plan de signalétique d'information à l'échelle de l'agglomération
4. Poser la signalétique

**Indicateurs d'évaluation :**

- Nombre de panneaux routiers installés :
- Nombre de panneaux autoroutiers installés :

**Partenaires « projet » :**

- Conseil Départemental du Var
- Vinci Autoroutes
- Communes

**Caractère économique face aux enjeux :**

|                                                |                      |
|------------------------------------------------|----------------------|
| Développer l'attractivité hors saison estivale | OUI - <del>NON</del> |
| Développer la durée du séjour                  | OUI - <del>NON</del> |
| Inciter au consommateur local                  | OUI - <del>NON</del> |

**Caractère durable de l'action :**

- Promouvoir le patrimoine et la culture locale
- Favoriser une activité économique locale

**Postes budgétaires à prévoir :**

- Financement et pose de panneaux autoroutiers et routiers
- Financement et pose des signalétiques des différents projets du schéma

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2024 – 2027

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé

## Action 3.3 : Faciliter la mobilité touristique

**Porteur de l'action :** Agglomération Provence Verte, services mobilité et tourisme

**Objectifs de l'action :**

Faciliter les déplacements touristiques intra territoriaux par des modes de transport innovants, rejoignant les principaux sites d'attractivité.

**Description de l'action :**

1. Analyser l'offre existante comprenant tous les types de transports et de mobilité
2. Définir les besoins spécifiques aux déplacements touristiques
3. Proposer des tests de lignes dédiées à l'activité touristique
4. Intégrer la dimension touristique dans le schéma de mobilité de l'Agglomération

**Indicateurs d'évaluation :**

- Nombre de réunions partagées avec le service mobilité :
- Nombre de tests effectués :

**Partenaires « projet » :**

- Office de Tourisme
- Communes

**Caractère économique face aux enjeux :**

Développer l'attractivité hors saison estivale

OUI - ~~NON~~

Développer la durée du séjour

OUI - ~~NON~~

Inciter au consommateur local

OUI - ~~NON~~

**Caractère durable de l'action :**

- Encourager des déplacements moins polluants
- Etudier l'ensemble des moyens de déplacement

**Postes budgétaires à prévoir :**

Ne nécessite pas de budget dédié au service tourisme

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2023 – 2027

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé

## Action 3.4 : Redécouvrir la Nationale 7

**Porteur de l'action :** Agglomération Provence Verte, service tourisme

**Objectifs de l'action :**

Valoriser cette route française mythique, symbole des vacances, qui traverse la Provence Verte, au travers d'un réseau national des communes et territoires concernés.

**Description de l'action :**

1. Inventorier le patrimoine de la N7
2. Collaborer avec d'autres territoires traversés pour structurer un réseau de partenaires à l'échelle nationale
3. Réfléchir à un projet commun de valorisation
4. Matérialiser la traversée de notre territoire
5. Organiser une offre de services dédiée

**Indicateurs d'évaluation :**

- Nombre de rencontres inter territoires :
- Nombre d'éléments patrimoniaux identifiés :

**Partenaires « projet » :**

- Office de Tourisme
- Pays d'Art et d'Histoire
- Communes concernées

**Caractère économique face aux enjeux :**

Développer l'attractivité hors saison estivale

OUI - ~~NON~~

Développer la durée du séjour

~~OUI~~ - NON

Inciter au consommer local

OUI - ~~NON~~

**Caractère durable de l'action :**

- Promouvoir le patrimoine local
- Favoriser une activité économique locale

**Postes budgétaires à prévoir :**

- Déplacements, rencontres

**Délais de mise en œuvre de l'action :** 2022 – 2027

**Niveau de priorité :** faible – moyen - élevé



Le schéma de développement touristique  
communautaire de l'Agglomération est  
téléchargeable sur le site :

[www.caprovenceverte.fr](http://www.caprovenceverte.fr)

Communauté d'Agglomération Provence Verte

Quartier de Paris

174, Route Départementale 554

83170 Brignoles

Tél. : 04 98 05 27 10